AU JOUR LE JOUR

Omnibus et tramways

La commission de réorganisation des services de transport en commun à Paris et dans le département de la Seine s'est réunie hier au ministère des travaux publics.

La longue discussion à laquelle on s'est livré sur les documents préparés par le ministère — composition de réseaux, cahiers des charges, conditions du travail — n'a pas permis d'aboutir à un résultat définitif. Ces documents nouveaux diffèrent en effet profondément de ceux qui avaient été soumis l'an dernier à la commission et aucune explication préparatoire n'avait été donnée aux commissaires sur ces modifications. On a donc chargé une sous-commission de les étudier et de faire un rapport préliminaire, qui sera discuté plus tard en réunion plénière.

La commission a pris toutefois une décision. Elle a approuvé par un vote l'idée émise par le président, M. Pérouse, que le réseau de tramways de pénétration serait concédé par l'Etat au département et que le réseau municipal serait concédé à la ville de Paris. La Ville et le département rétrocéderont ensuite ces réseaux au mieux de leurs intérêts.

Un délégué du personnel a été entendu par la commission. Il a déclaré repousser comme insuffisant le système de participation aux bénéfices que préconise le document sur les conditions du travail. La sous-commission devra se préoccuper de cette opposition, que les commissaires considèrent comme un obstacle sérieux à la solution du problème. Egalement, elle envisagera la question du trolley, que le projet permettrait d'établir dans les quartiers de la périphérie et jusqu'à l'Arc de Triomphe. Le Conseil municipal a toujours refusé cette autorisation pour certaines grandes voies; ses représentants à la commission l'ont fait observer, tout en convenant que sur ce point la décision à prendre appartiendra plutôt au Conseil qu'à la commission.

On pense que la sous-commission d'étude pourra présenter son rapport dans quelques jours, mais il reste douteux que la question puisse être résolue par la commission plénière, et par conséquent soumise au Conseil général et au Conseil municipal avant les prochaines vacances.

Le Grand Prix de l'Automobile

Sisz, le vainqueur du Grand Prix de l'Automobile, est rentré hier soir à Paris. Il est revenu par la route naturellement à toute petite allure, sa voiture disparaissant sous les gerbes et les bouquets de fleurs.

Parti dans l'après-midi de la place de la République au Mans, il est arrivé aux usines Renault à Billancourt avant la fermeture des ateliers. Les ouvriers, inutile de le dire, lui ont fait une ovation dont il se souviendra.

Sont également revenus aux usines Brasier, à Ivry, les trois champions de la marque du trèfle à quatre feuilles : Baras, Barillier et Pierry.

Le sort a été particulièrement cruel aux voitures Brasier cette année. Les gagnantes de la coupe Gordon-Bennett ont été, il faut le dire, uniquement desservies par le montage de leurs pneumatiques, et non pas par ceux-ci, comme on l'a dit à tort.

Ne possédant pas de jantes amovibles et ayant dû changer de pneumatiques comme tout le monde, les trois voitures de l'équipe Brasier ont eu de ce fait un handicap; elles auraient été classées sans cela aux premières places, sinon à la première. Et comme nous le disions hier, cet enseignement de la course fut cruel à certains fabricants.

Il convient donc d'envisager autrement la performance des trois Brasier, qui furent les trois seules d'une même maison à partir et à arriver. En outre, elle ne se ravitaillèrent jamais en eau, et au moment où Baras n'avait encore eu aucun démêlé avec ses pneus, il avait fait le premier tour en 52 minutes 19 secondes, soit une moyenne supérieure à 118 kilomètres à l'heure, ce qui constitue le record du circuit de la Sarthe. Le meilleur temps après celui de Baras a été fait par Pierry, en 52 minutes 31 secondes. Enfin, le record du troisième tour appartient à Barillier, troisième conducteur des Brasier, en 55 minutes 23 secondes.

Cette question des pneumatiques et de leur montage est du reste la question du jour. On ne se doutera jamais des luttes et des difficultés que conducteurs et constructeurs ont connues.

C'est ainsi que nous avons rencontré hier M. Ducasse, de la Compagnie Hutchinson, les gros manufacturiers de pneumatiques de la rue Saint-Lazare qu'approvisionnent les immenses usines de Montargis. Comme nous manifestions notre étonnement de n'avoir pas vu de pneumatiques Hutchinson sur quelques voitures du Grand Prix, M. Ducasse nous répondit : « C'est en effet un concours de circonstances malheureuses qui a fait que notre pneumatique n'a pas affronté la lutte au circuit de la Sarthe. Nous devions avoir trois voitures, toute une équipe qui avait essayé nos Hutchinson et qui en usait un contre deux des autres. Tout était prêt pour courir, quand au dernier moment la maison dont mes trois coureurs pilotaient les voitures leur a interdit nos pneus, sous le fallacieux prétexte d'un contrat antérieur. Voilà pourquoi les Hutchinson n'ont pas couru le Grand Prix. »

Toute cette fièvre et toute cette lutte industrielle et commerciale disent bien l'importance d'une épreuve comme celle du Grand Prix et la nécessité pour la suprématie de l'industrie française d'une épreuve de vitesse annuelle en France. — *Paul Rousseau.*

Le congrès des douaniers

Les délégués de l'union générale du service actif des douanes ont profité du congé supplémentaire de quarante-huit heures que leur a accordé le directeur général des douanes pour tenir deux nouvelles réunions, qui ont été consacrées à la revision des statuts de l'union et à la discussion de diverses motions. Le congrès a notamment voté un ordre du jour dans lequel il invite « le prolétariat administratif organisé à lutter sur le terrain corporatif pour sa libération économique et politique », et adopté une adresse au gouvernement pour lui exprimer « la gratitude des douaniers et leur dévouement aux institutions de la République ».

Comme il a été question d'un groupe parlementaire de défense des douaniers, les délégués ont voté une motion déclarant que « le seul groupe politique que le congrès puisse reconnaître, c'est le bloc républicain qui a à la Chambre une grande majorité. C'est de lui que les douaniers attendent la réalisation de leurs revendications ».

La création d'un journal corporatif et d'esprit syndical a été décidée.

Sous l'influence de la chaleur excessive qui régnait dans la salle, la question d'un uniforme d'été devait venir tout naturellement à l'esprit des délégués. Ils votèrent en effet la résolution suivante :

Le veston sera supprimé pendant les grandes chaleurs et remplacé par un veston de toile grise avec un signe douanier : boutons et grenades. Une commission dans laquelle figurera l'union générale sera chargée d'en déterminer la confection.

Les ouvriers des tabacs

Le congrès de la fédération générale des ouvriers et ouvrières des manufactures de tabac, a discuté dans sa dernière séance la question du repos du dimanche pour les ouvriers chargés du service d'entretien. La majorité des délégués a reconnu que pour la marche normale des établissements il est nécessaire que certains travaux soient effectués le dimanche. Et le congrès a décidé le maintien du *statu quo* en considérant qu'une modification au régime actuel « serait susceptible d'amener des perturbations, sinon des divisions dans le personnel de la section des machines ».

Cependant, pour faire preuve de solidarité avec les syndicats qui réclament le repos hebdomadaire, le congrès a adopté l'ordre du jour suivant :

Les travailleurs de la fédération des tabacs, réunis en congrès, s'associent à la légitime revendication des camarades boulangers de Paris et aux travailleurs de l'alimentation tout entière pour l'obtention du repos hebdomadaire que la loi accorde à la majeure partie des travailleurs, et désirent que cette mesure soit appliquée dans le plus bref délai.

Au sujet des salaires, les délégués se sont montrés peu satisfaits d'une communication de l'administration dans laquelle on leur démontrait que les allocations budgétaires ne permettaient pas d'accorder la prime de vingt-cinq centimes, concédée récemment aux ouvriers ayant au moins quarante ans d'âge et vingt-cinq ans de présence, à tout le personnel. Plusieurs délégués se sont plaints que dans des villes comme le Havre, Dijon, Bordeaux, le salaire moyen des ouvriers ne soit que de 2 fr. 75. Sur leur demande, le congrès a décidé de réclamer à nouveau une augmentation générale de vingt-cinq centimes pour toutes les catégories.

Les délégués, après une longue discussion, ont accepté l'admission dans la fédération des tabacs des ouvriers travaillant dans les magasins de transit et fouilles.

Académie française

M. François Coppée est élu directeur et M. Ludovic Halévy chancelier pour le troisième trimestre de 1906.

L'Académie a décerné les prix suivants :

Prix Bordin (3,000 francs), spécialement consacré à encourager la haute littérature. — Partagé comme suit : 1,000 francs à M. Herriot, « Madame Récamier et ses amis »; 1,000 francs à M. Philippe Godet, « Madame de Charrière et ses amis »; 500 francs à M. Samuel Rocheblave, « George Sand et sa fille »; 500 francs à M. Barbeau, « Une ville d'eau anglaise au dix-huitième siècle ».

Prix Marcelin Guérin (5,000 francs), destiné à récompenser les livres et les écrits qui se seront produits en histoire, en éloquence et dans tous les genres de littérature qui paraîtront les plus propres à honorer la France. — Partagé de la façon suivante : 1,000 à M. Dhaleine, « Hawthorne, sa vie et son œuvre »; 1000 à M. Michel Salomon, l' « Esprit du temps »; 1,000 à M. Jacques Bardoux, « Essai d'une psychologie de l'Angleterre contemporaine »; 500 à M. Benoist Hanappier, « le Drame naturaliste en Allemagne »; 500 à M. Morton Fullerton, « Terres françaises »; 500 à M. Pompéliu Eliade, « Histoire de l'esprit public en Roumanie »; 500 à M. Gabriel Sarrazin, « les Grands poètes romantiques de la Pologne ».

Prix Saintour. — Sur les 3,000 francs de ce prix à attribuer à des ouvrages de diverses sortes ayant pour objet l'étude de notre langue aux seizième, dix-septième et dix-huitième siècles, 1,000 francs ont été accordés à M. Félix Piquet, « l'Originalité de Gottfried, de Strasbourg, dans son poème de Tristan et Isolde », et 1,000 francs à M. Joseph Anglade, « le Troubadour Guéraut Riquier ».

Prix Langlois (traductions), de la valeur de 2,400 francs. — Partagé comme suit : 800 francs à M. Auguste Raimond, les « Penseurs de Grèce », par Gomperz; 500 francs à M. Urbain Mangin, « Grandeur et décadence de Rome », par G. Ferrero; 500 francs à M. Fernand Henry, « Sonnets portugais » d'Elisabeth Barrett Browing; 500 francs à M. Alauzit, « l'Expérience religieuse », de Williams James.

L'échéance du 30 juin étant l'une des plus importantes de l'année, nous prions instamment ceux de nos souscripteurs des départements et de l'étranger dont l'abonnement expire à cette date de ne point attendre la fin du mois pour nous adresser leur renouvellement, afin d'éviter tout retard dans la réception du journal.

FAITS DIVERS

Vendredi 29 juin. — Les basses pressions qui nouvraient hier les îles Britanniques se sont propagées vers l'Est; un minimum barométrique (755 mm.) apparaît ce matin sur les Pays-Bas, tandis qu'un autre (745 mm) persiste dans l'extrême nord. La pression se relève rapidement en Irlande et en Ecosse, où elle devient supérieure à 765 mm.

Le vent est fort de l'ouest avec mer houleuse sur nos côtes de la Manche et de l'Océan.

Des orages ont éclaté dans toute la France, ils ont été accompagnés de forties averses dans l'ouest et le centre; la grêle a causé de grands dégâts dans les Ardennes.

La température a baissé dans la plupart de nos régions; elle était ce matin de 6° à Christiansund, 13° au Havre, 15° à Nantes, 18° à Paris, 21° à Lyon, 26° à Palerme.

On notait : 11° au mont-Ventoux, 10° au puy de Dôme, 6° au pic du Midi.

En France, des averses sont probables dans le nord et l'est, la température va continuer à baisser.

A Paris, hier, la température moyenne, 22°1, a été supérieure de 5°6, à la normale (17°5).

A la tour Eiffel, maximum 25°9 le 28 juin, à 4 h. du soir; minimum 14°7 le 29 juin, à 7 h. du matin.

Observatoire municipal (RÉGION PARISIENNE)

Le ciel, qui présentait de larges éclaircies dans l'après-midi et la soirée d'hier, est, ce matin, presque entièrement couvert et les vents soufflent avec force de sud-ouest à ouest-sud-ouest depuis le sol jusque vers 1,500 m. d'altitude.

La température, qui fournit encore hier des maxima voisins de 32°, est aujourd'hui en baisse accentuée.

La pression barométrique se relève modérément, elle accuse à midi 760 mm. 8.

LES ORAGES. — L'élévation de température considérable de ces jours derniers, jointe à l'état électrique de l'atmosphère, devait amener des perturbations météorologiques : c'est, en effet, ce qui s'est produit. De violents orages sont signalés sur divers points. A Bergerac (Dordogne), hier, vers quatre heures de l'après-midi, un orage de grêle s'est déchaîné sur la ville : les grêlons, dont beaucoup avaient la grosseur d'un œuf de poule, s'abattaient comme une véritable mitraille, brisant les vitrages et crépitant contre les persiennes des fenêtres. Il y avait audience du tribunal de commerce et elle a dû être interrompue, les vitres du dôme du grand escalier ayant été brisées avec fracas.

A Périgueux, de quatre heures à sept heures, une tourmente violente a sévi, avec coups de vent, pluie battante et grêle. Aux ateliers de la Compagnie d'Orléans, des grêlons très gros ont brisé des vitrages épais de 3 à 4 millimètres; un tramway à vapeur a déraillé sur la voie embourbée et ensablée. Les arbres et les récoltes aux environs de la ville ont beaucoup souffert.

A Charleville (Ardennes), un orage, également accompagné de grêle, a éclaté vers cinq heures moins un quart. Il a duré dix minutes et était très violent; on ne signale heureusement que des dégâts matériels, notamment des vitres brisées. Dans la campagne, les dégâts agricoles paraissent être assez importants.

De Bordeaux on signale d'autres orages plus ou moins violents sur plusieurs points des départements de la Dordogne et de Lot-et-Garonne.

A Paris et dans la banlieue la matinée a été orageuse et mouvementée. De violents coup de vent ont coïncidé avec des oscillations barométriques de peu d'amplitude. Les coups de vent véhiculaient une sorte de brume peu épaisse, formée de poussière très fine, de fumée et d'un peu de vapeur d'eau; la Seine, sur ses points découverts, présentait de petites vagues courtes qui lui donnaient un aspect maritime original. Pendant une partie de la nuit, très courte, d'ailleurs, à cette époque de l'année, on avait observé au nord-est de l'horizon de Paris des éclairs assez nombreux, mais sans bruit de tonnerre perceptible en raison de la grande distance.

UNE MANIFESTATION DES GARÇONS BOULANGERS. — Une manifestation des garçons boulangers, manifestation dont l'organisation avait été improvisée au cours d'un meeting qui s'était tenu dans la matinée à la Bourse du travail, a eu lieu hier au ministère du commerce, dans le plus grand calme. Au nombre de deux ou trois mille, ils sont allés, entre midi et deux heures, déposer au ministère du commerce des cartes à l'adresse de M. Gaston Doumergue et portant ces mots : « Nous voulons la suppression de l'article 18. Nous exigeons le repos hebdomadaire. » Chacune de ces cartes était signée du nom du déposant et indiquait son adresse.

Le ministre avait été d'ailleurs prévenu de cette manifestation par la dépêche suivante :

Monsieur le ministre du commerce, quatre mille ouvriers boulangers, réunis en ce moment à la Bourse du travail, ont résolu de déposer vers midi à votre ministère les bulletins du referendum qu'ils viennent de remplir en faveur du repos hebdomadaire. Comme ils prennent l'engagement formel de ne provoquer aucune manifestation tumultueuse, ils vous demandent de bien vouloir assurer le respect par la police de leur dignité de citoyens.

Deux huissiers placés aux portes de l'hôtel du ministère recevaient les cartes des manifestants. Le ministre du commerce a d'ailleurs accordé une audience à dix délégués des garçons boulangers. Il leur a promis d'examiner leurs revendications avec la plus grande bienveillance.

Ajoutons que l'article 18, dont les garçons boulangers réclament la suppression, est un article récemment adopté par le Sénat du projet de loi sur le repos hebdomadaire.

La manifestation n'a soulevé aucun incident.

Des gardiens de la paix avaient été concentrés dans la cour de la mairie du septième arrondissement. Ils n'ont pas eu à intervenir.

VOL DE 20,000 FRANCS DE BIJOUX. — Il y a une quinzaine de jours environ, un jeune homme de mise élégante se présentait chez un grand bijoutier de la rue Laffitte, et après avoir décliné ses titres et qualités, — c'est le fils d'un architecte des plus connus de Paris, — se faisait remettre à condition pour 20,000 francs de bijoux qu'il devait, disait-il, montrer à l'un de ses amis de province qui était à la veille de se marier.

Sans la moindre difficulté, le joaillier acquiesça à ce désir et délivra les bijoux. Plusieurs jours s'écoulèrent sans qu'il entendît parler du fils de famille. Ne le voyant pas revenir, il fit alors prendre quelques renseignements sur ce nouveau client, et l'on juge de son étonnement lorsqu'il apprit qu'il était été victime d'une escroquerie. Repoussé par sa famille, qui s'est enfin fatiguée de payer des dettes toujours renouvelées, ce jeune homme se livrait depuis longtemps aux expédients les plus condamnables et aux manœuvres les plus louches pour subvenir aux prodigalités d'une jeune demi-mondaine avec laquelle il entretient des relations. Il avait pris les bijoux à condition, soi-disant pour les soumettre au choix de l'un de ses camarades, mais en réalité il les avait revendus pour la moitié de leur valeur.

Le bijoutier n'a pas hésité à déposer une plainte entre les mains de M. Tanguy, commissaire de police du quartier de la Chaussée-d'Antin, qui a avisé le service de la sûreté.

RESTITUTION. — Une dame de mise correcte et d'un certain âge, disant se nommer Marie Guitton et habiter rue des Poissonniers, se présentait ayant-hier, dans la soirée, au commissariat de police de la Goutte-d'Or et remettait au secrétaire de service un réticule qu'elle venait, disait-elle, de trouver dans la rue Ordener. Elle se retirait ensuite précipitamment.

Quelques heures plus tard, Mme Léonie Leroy, rentière, rue du Faubourg-Saint-Denis, pénétrait chez le commissaire et lui demandait si, par hasard, on ne lui aurait pas remis un réticule qu'elle croyait avoir perdu sur la voie publique et qui contenait un trousseau de clefs, un mouchoir, quelques bijoux et un portefeuille renfermant mille francs en billets de banque.

Tous ces objets se trouvaient dans le réticule, hormis les bijoux et les mille francs. D'autre part, il fut reconnu que l'adresse de la pseudo-Marie Guitton était fausse. Mme Leroy allait déposer une plainte contre cette dernière lorsqu'un prêtre, appartenant à une paroisse de Paris, entra au poste de police et remit au commissaire le portefeuille et les bijoux. Le tout, a-t-il dit, lui avait été confié, à titre de restitution, par une femme sur laquelle il a refusé de donner le moindre renseignement.

ACCIDENTS D'AUTOMOBILE. — Hier matin, à Limonest, à dix kilomètres de Lyon, une collision s'est produite entre une automobile et une voiture de livraison. Le conducteur de cette dernière, nommé Henri Hannequin, âgé de quarante-cinq ans, relevé grièvement blessé, est mort deux heures après son transport à l'hôpital.

Hier après-midi, la route nationale qui passe à Marboué (Eure-et-Loir) était sillonnée d'innombrables automobiles venant du circuit de la Sarthe et rentrant vers Paris.

Au moment où une femme de soixante-douze ans, Mme veuve Toraille, traversait la route, deux de ces voitures arrivèrent à toute vitesse; la première tamponna la malheureuse femme, qui tomba à terre et sur laquelle passèrent les deux véhicules.

Ce n'est que quand la deuxième voiture se fut éloignée et que le nuage de poussière qu'elle soulevait fut dissipé, que l'on aperçut le corps de Mme Toraille, littéralement écrasé sur le milieu de la chaussée.

Les autos étaient déjà loin. Des ouvriers ayant pu apercevoir leurs numéros, mais pas leurs lettres, en ont télégraphié aussitôt à Bonneval. Les voitures avaient disparu.

MEURTRE. — On nous télégraphie de Vic-Fezensac (Gers) que dans l'après-midi d'hier jeudi, un jeune homme de dix-huit ans nommé Gaillard a tué de cinq coups de revolver un nommé Puplan, âgé de cinquante ans, qui vivait avec sa mère, la femme Gaillard, connue sous le sobriquet de « la Corse », tenancière d'une maison mal famée. Le meurtrier s'est constitué prisonnier.

INFORMATIONS DIVERSES

— M. Etienne, ministre de la guerre, représentera le gouvernement aux fêtes qui auront lieu à Riom le 22 juillet, à l'occasion de l'inauguration du monument de Desaix.

— M. Léon Bourgeois, ministre des affaires étrangères, a visité hier l'école d'horlogerie de Paris. Reçu par M. A.-H. Rodanet, président-fondateur, assisté des membres des conseils de l'école, le ministre a adressé ses félicitations aux fondateurs de l'œuvre.

— Hier a été mis en vente le château de Vizille où se tinrent les Etats-Généraux de 1788.

Aucun acquéreur ne s'est présenté.

— *La vente Molinier.* — Le dernier coup de marteau a été donné hier après-midi à la vente Molinier sur un chiffre d'ensemble de 796,676 francs pour les huit vacations. Les experts sont d'autant plus heureux de voir leurs prévisions sensiblement dépassées que le passif de Molinier ne se montait pas à moins de 750,000 francs. Tous les créanciers ont donc la quasi-certitude d'être intégralement remboursés, ou à peu près, les frais de catalogue et de vente ne devant pas s'élever à une somme de beaucoup supérieure à la différence entre le chiffre des dettes et celui de la vente.

La journée d'avant-hier avait été faiblement animée. Celle d'hier, qui comportait les bronzes, a été vivifiée par quelques enchères sérieuses et quelques menus incidents plutôt comiques.

La pièce d'exception, dans les bronzes, était représentée par un Christ en croix, malheureusement sans bras, de l'époque romane. On connaît le type de ces christs à demi byzantins, leurs cheveux et leur barbe frisés, et le long jupon qui couvre leurs reins. Celui-ci était exceptionnel par l'expression de noblesse douloureuse qui le caractérisait, par la puissance et la grandeur du style. Les experts n'en avaient demandé que 5,000 francs. Il avait été payé 13,000 par Molinier. Un antiquaire de la rue de la Paix, M. Houzeau, se l'est fait adjuger à 10,500.

Les plus hauts prix obtenus au cours de cette vacation pour les autres pièces mises en vente ont été celui de 7,100 donné par M. Cyrus Picart pour un pied de flambeau en bronze, à décor d'angelots, de mascarons et de feuillages, du seizième siècle italien; celui de 6,300 donné par M. Parès pour un buste à patine noire d'homme à la tête drapée, travail du dix-septième siècle; celui de 5,400 donné par M. Radzerdorfer pour un saint Sébastien attaché à l'arbre, œuvre italienne de la première Renaissance; celui de 2,750 donné pour une statuette-applique, le « Christ au roseau », ancien travail allemand; celui de 2,325 donné pour une statuette de faunesse tenant des fruits, de la fin du seizième siècle, et celui de 1,550 pour une figurine, l'Amour, d'après l'antique.

La salle a été mise en gaieté, vers la fin de la vacation, par la mise en vente de deux bronzes aux gestes priapiques dont l'indécence était telle que l'expert n'a voulu les faire voir qu'enveloppés. Sur les instances de quelques marchands, on les leur a montrés à l'état de nature, mais dans un coin, de manière à ne pas offusquer la morale. Ils se sont vendus 410 francs les deux. La morale a été vengée par la modicité du prix obtenu.

La seule enchère qui mérite d'être citée, en dehors de la catégorie des bronzes, a été celle de 6,600 francs obtenue pour onze fauteuils en bois du dix-septième siècle, couverts en cuir doré.

Avec la collection Molinier se termine la série des ventes vraiment sérieuses. Celle de la marquise de Montault s'est achevée hier, à l'hôtel Drouot, sur un chiffre de 52,538 francs. On ne verra plus désormais que quelques ventes de moindre importance auxquelles Me Lair-Dubreuil procédera dans les premiers jours de juillet. Après quoi, l'hôtel Drouot sera désert jusqu'en novembre prochain.

— Les grandes semaines de Vichy s'annoncent comme devant être très brillantes. Les transformations et améliorations apportées à l'Etablissement et au Casino sont de plus en plus appréciées des habitués de la célèbre station thermale et de ses sources si renommées : Célestins, Grande-Grille, Hôpital.

NÉCROLOGIE

Les amis de notre regretté collaborateur Aristide Couteaux, sénateur de la Vienne, sont priés par la famille de se réunir après-demain dimanche, à dix heures très précises, à la maison mortuaire, 3, cité Trévise, d'où partira le convoi.

Le cortège se rendra à la gare d'Orléans, d'où le corps sera transporté à Usson-du-Poitou (Vienne), où seront célébrées les obsèques, le mardi 3 juillet, à dix heures.

L'inhumation aura lieu à Usson-du-Poitou, dans la sépulture de la famille.

De nombreux sénateurs, députés et journalistes se sont inscrits au domicile du défunt.

Sur le registre nous avons relevé les noms de M. Jean Lanes, au nom du président de la République; M. Hustin, secrétaire général de la questure du Sénat; MM. Dusolier, Bonnefoy-Sibour, Hugot, questeurs, etc., etc.

M. Beynaguet, commissaire spécial de la Bourse, est décédé en son domicile, 35, avenue d'Antin. Ses obsèques auront lieu le samedi 30 juin, à onze heures très précises, en l'église Saint-Pierre de Chaillot. On se réunira à la maison mortuaire. Il ne sera pas envoyé de lettres d'invitation.

On annonce la mort de Mme veuve I. Lippmann, décédée hier, en son domicile, rue Gay-Lussac, 39. Ses obsèques auront lieu demain samedi, à trois heures et demie précises. On se réunira à la maison mortuaire. Il n'a pas été envoyé de lettres d'invitation. On est prié de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de n'envoyer ni fleurs ni couronnes. L'inhumation se fera au cimetière Montparnasse. De la part de M. Gabriel Lippmann, membre de l'Institut, et de Mme Lippmann; de M. et Mme Gustave Grumbach, et de M. Albert Grumbach, ses enfants et petit-fils.

AVIS ET COMMUNICATIONS

POUR SE RASER
Bien, vite, facilement et supprimer le feu du rasoir, employer le savon spécial pour la barbe "MERVEILLEUX" de VIBERT Frères
VENTE : Bazars, Magasins de Nouveautés, Coiffeurs.

THÉATRES

A la Comédie-Française :

La répétition générale de la *Fontaine de Jouvence*, qui doit former spectacle avec la *Princesse de Bagdad* et la *Paix chez soi*, n'aura pas lieu demain samedi; la date n'en est pas encore fixée. Le nouveau spectacle sera donné certainement dans le courant de la semaine prochaine.

— C'est au théâtre Sarah-Bernhardt que, décidément, se transporteront les Concerts-Lamoureux, l'hiver prochain.

Le traité définitif a été conclu entre Mme Sarah Bernhardt et le comité de l'association.

Les deux premiers concerts de l'abonnement sont fixés aux 7 et 14 octobre.

Du 15 au 30 octobre, l'orchestre, sous la direction de M. Camille Chevillard, ira donner une série de quinze concerts à Berlin, Dresde, Leipzig, Francfort, Mannheim, Hannover, Hambourg et dans plusieurs autres ville d'Allemagne.

Les concerts d'abonnement seront repris à Paris le 4 novembre pour finir le 31 mars 1907.

— Ce soir :

Au théâtre de la Porte-Saint-Martin, première représentation de *Strasbourg !* ou les *Prussiens en Alsace (septembre 1870)*, drame historique en cinq actes et dix tableaux, de M. Champagne :

MM. Dulac, Heinrich; Valney-Charlet, colonel Fiévée; Poggi, lord Grosvich; Fabre, André Berg; Favey, François Chaumette.

Mmes Flore Mignot, Wilhelm; Duberry, Marguerite Berg; Driez, Maria.

Il n'a pas été fait de service de presse; les journalistes qui voudront assister à la représentation seront admis sur présentation de leur carte.

— L'Opéra donnera dimanche prochain une représentation gratuite. Au programme : *Samson et Dalila*, la *Maladetta*.

Ouverture des portes à six heures et demie; on commencera à sept heures.

Guillaume Tell, de Rossini, sera donné en représentation gratuite le 14 juillet; le ténor Jaume chantera le rôle d'Arnold.

M. Jaume est un jeune artiste récemment engagé par M. Gailhard et qui obtint de grands succès à Toulouse, au théâtre du Capitole.

— Dimanche prochain, ainsi que nous l'avons annoncé, le Palais-Royal fera l'ouverture de la saison d'été par une reprise de la *Dame du 38 !* de MM. Paul Gavault et Albert Bourgain. Dès à présent le bureau de location est ouvert.

Fursy nous dit qu'il a pris toutes les précautions utiles pour que la salle soit aérée, et pour qu'il y règne le maximum de fraîcheur.

Souhaitons qu'elle fasse aussi le maximum de recettes.

— L'*Illustration* publie cette semaine *Paraître*, le grand succès de M. Maurice Donnay à la Comédie-Française.

— Demain soir, samedi, à huit heures et demie, concert dans le square par l'harmonie du Bon Marché, sous la direction de M. G. Wettge, ex-chef de musique de la garde républicaine.

MES DELICES NOUVEAU PARFUM HOUBIGANT 19, Fest-Hanover.

DENTIFRICES DE BOTOT EAU — POUDRE — PATE EXIGER LA SIGNATURE BOTOT.

BANKVEREIN SUISSE (FONDÉ EN 1872)
(Schweizer Bankverein. — Swiss Bankverein)
Bâle, Zurich, Saint-Gall, Genève. — Londres, E. C., 43, Lothbury
Capital : 62,800,000 fr. *Réserves :* 14,280,000 fr.
Toutes opérations de Banque.
Valeurs de placement de 1er rang. — Dépôts à vue et à terme. — Garde de titres exempte de tout impôt. Comptes-joints à deux ou plusieurs titulaires, etc.
Bâle, mai 1906. La Direction.

Rapport favorable de l'Académie de Médecine
VINAIGRE DE PENNÈS
Antiseptique, Désinfectant, Hygiénique
Purifie l'air chargé de miasmes.
Préserve des maladies épidémiques et contagieuses.
Précieux pour les soins intimes du corps.
Exiger Marque de Fabrique. — TOUTES PHARMACIES

MALLES MOYNAT
ET TOUS OBJETS DE VOYAGE
CATALOGUE FRANCO. — 5, Place du Théâtre-Français, PARIS.

DENTISTE À RECOMMANDER Mr DROSSNER, 2, Rue Richer, opère sans aucune douleur. 12,000 Attestations. Bréch. Somnol 5f

FEUILLETON DU Temps
DU JUIN 1906

LA MUSIQUE

Théâtre de la ville d'Amsterdam : *Parsifal*, de Richard Wagner.

Parsifal hors de Bayreuth, *Parsifal* sur une scène ordinaire, malgré la volonté de Richard Wagner, malgré la résistance de sa veuve : ce spectacle, qui n'est point commun, vient de nous être donné par une société musicale de la ville d'Amsterdam. Jusqu'ici, l'Amérique seule avait bravé les anathèmes de Wahnfried, et les procès plus redoutables que les anathèmes. Mais l'Amérique est si loin, et les Américains si étrangers à l'art; le Metropolitan Opera de New-York est si peu soucieux de servir la musique, et si uniquement ambitieux de montrer des « attractions » et d'organiser des exhibitions « sensationnelles »; les Yankees ont pour les droits des habitants du vieux monde un si parfait mépris; toute cette aventure était si manifestement affaire de réclame, de commerce, et un peu de piraterie, qu'il était impossible d'y prendre le moindre intérêt. Les représentations d'Amsterdam sont tout autres. Point de commerce du tout; et point du tout de réclame. Une association d'amateurs décide de représenter *Parsifal*; tous les frais de la représentation sont supportés, toutes les places de la salle sont louées par les membres de l'association : à peine si un petit nombre d'entre elles peuvent par exception être cédées à des personnes étrangères à Amsterdam et à la Hollande elle-même. Aucun billet mis en vente; aucune affiche apposée dans la ville : une entreprise privée, fermée, n'ayant d'autre objet que de mettre à la portée de quelques amis fervents de la musique un chef-d'œuvre ordinairement inaccessible. C'est la façon d'agir la plus discrète et la moins nuisible aux intérêts de Bayreuth. Mme Cosima Wagner s'est pourtant opposée de toutes ses forces aux représentations d'Amsterdam. Mais comment empêcher des représentations qui ne sont point publiques? Comment empêcher des gens de se donner *Parsifal* en spectacle, chez eux et pour eux? Mme Wagner a donc échoué dans son opposition. Qu'elle ait eu tort ou raison de la faire, c'est ce que nous rechercherons tout à l'heure. Mais, en tout cas, il faut louer Amsterdam de posséder une société musicale assez puissante, assez dévouée à l'art pour assumer la lourde charge de telles représentations; et il faut l'envier aussi. Paris est plus grand qu'Amsterdam; il n'a jamais pu en faire autant.

Vous pensez bien que je n'ai pas l'intention de vous parler de *Parsifal* comme si je venais de le découvrir, de vous le conter par le menu, et de vous en faire une exégèse solennelle. Il est trop tard : le temps de ces exercices est passé, et vous n'y prendriez pas plus de plaisir que moi. Je voudrais seulement noter quelle est, après un long intervalle pendant lequel nous avons commencé de nous affranchir du sortilège wagnérien, l'impression que nous produit aujourd'hui *Parsifal*, ce qui en lui nous touche moins qu'autrefois et ce qui continue de nous émouvoir comme jadis, ce qu'il contient de formes périssables et ce qu'il garde de beauté vivante, ce qui a passé et ce qui demeure. Epreuve qu'il est utile de subir de temps en temps; épreuve redoutable à nous-mêmes, ainsi qu'aux œuvres que nous avons le mieux aimées; épreuve qui nous renseigne à la fois sur la valeur réelle de ces œuvres et sur celle de nos idées d'antan, sur l'évolution de l'art et sur les variations de nos esprits. Certes *Parsifal* sort victorieux de l'épreuve; je n'en ai jamais douté, ni vous non plus. Mais il n'en sort pas sans blessures; et cela est assez mélancolique. Ces blessures, c'est le poème et le drame qui les reçoivent toutes. Je ne veux pas parler des longueurs qui les encombrent, longueurs terribles, longueurs vaines, que nous déclarions autrefois nécessaires, et dont l'inutilité nous apparaît évidente aujourd'hui; je ne veux pas parler de cette manie incommode qu'ont les personnages wagnériens de dire toutes choses point par point, sans rien omettre, sans rien abréger, ne craignant jamais de répéter une fois de plus ce qu'ils ont déjà dit vingt fois, commençant leurs récits à l'origine du monde, et ne passant au déluge qu'à regret; manie allemande d'insister sur tout et de donner à tout la même importance, survivance étrange, dans le poète qu'était Wagner, des habitudes d'esprit d'un *Herr Professor*. Je ne me plaindrai point de la durée mortelle et du vide plus mortel encore du premier tableau, des récits interminables du bon Gurnemanz, faisant aux jeunes écuyers du Graal et au public une consciencieuse leçon sur le calice sacré, sur la lance divine et sur le sanctuaire du Montsalvat, à quoi il mêle les histoires à dormir debout de Klingsor et de sa mutilation volontaire. Je ne me plaindrai point des discours sans fin de Kundry, entreprenant de séduire Parsifal avec des narrations. Je ne me plaindrai point de la lenteur de tous les dialogues. Il est vrai que naguère je ne la sentais pas, et que je la sens aujourd'hui. Mais si c'est un défaut, ce n'est qu'un défaut de forme et de surface; et la musique pour laquelle ont été faits ces dialogues trop longs a en elle assez de beauté et de vertu pour les faire souvent paraître courts.

Non. Ce qui maintenant excède et ennuie dans le poème de *Parsifal*, c'est ce qui jadis y paraissait le plus admirable, c'est le symbolisme philosophique. Au temps où la magie du wagnérisme avait sur nous tout son empire, quel culte n'avons-nous pas eu pour ces œuvres aussi pleines d'idées que d'émotions, pour ces œuvres d'où l'on pouvait tirer une métaphysique, une théologie, une morale, un système complet du monde et une doctrine de vie? Hélas! vingt années ont passé, et les idées wagnériennes ont passé avec elles; et nous reconnaissons que ce qui passe, ce qui date le plus dans une œuvre d'art, ce sont précisément les « idées », éphémères et superficielles modes de l'esprit, analogues aux modes des vêtements, et que ce qui subsiste, ce sont les émotions, fonds éternel de l'humanité. Nous voyons avec chagrin combien, dans les drames wagnériens en général, et dans *Parsifal* en particulier, l'idée nuit à l'émotion. Aujourd'hui que la révélation wagnérienne n'occupe plus tout notre esprit,